

LE RAPPEL

Municipalité de
LAROUCHE

VOL
115



Spectacle familial gratuit

«La Route des légendes» sera de passage au Marché de Noël de Larouche pour sa tournée des Fêtes afin de présenter un spectacle humoristique et familial sous le thème de Noël. Nous vous invitons donc à assister au spectacle écrit et mis en scène par Jimmy Doucet.

Samedi 24 novembre, 10h30

Salle multifonctionnelle
de l'Hôtel de ville de Larouche

Programmation du Marché de Noël en page 11

Exercice militaire

à Saint-Charles-de-Bourget et Larouche

Près de 100 réservistes du Régiment du Saguenay, des Fusiliers du Saint-Laurent ainsi que des membres du GSAR de la BFC Bagotville participeront à un exercice militaire à Saint-Charles-de-Bourget et Larouche, **du 23 au 25 novembre prochain.**

L'exercice a pour but d'entraîner les militaires à mener des opérations offensives dans un cadre de guerre conventionnelle.

La population pourra observer les militaires en action puisqu'ils seront déployés à partir de la Marina de Saint-Charles-de-Bourget pour effectuer une insertion amphibie sur la Rivière Saguenay. Les attaques seront effectuées du côté des terres inter municipales de Larouche le dimanche matin 25 novembre. Des munitions à blanc et des pièces pyrotechniques seront utilisées lors de l'exercice. Il est à noter que des CF-18 prendront part aux attaques vers 9h dans le secteur du chemin Girard à Larouche. Toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de minimiser les impacts sur la population et l'environnement.

Vaccination contre la grippe

Jeudi 29 novembre

Détails en page 18

Version électronique du journal disponible au
www.villedelarouche.qc.ca

Novembre 2018

Rémunération des élus

Historiquement, la rémunération des élus est composée de deux parties: la rémunération proprement dite et une allocation de dépenses qui elle, est non imposable. Le terme allocation de dépenses fait penser à un remboursement de frais de déplacement, mais il n'en est rien. À l'origine, cette allocation avait pour but de compenser des frais de représentation (utilisation de l'automobile, vêtements, présence à des événements mondains) occasionnés par la fonction d'élu. Un maire qui ne participerait à aucune activité sur son territoire serait déconnecté de sa communauté. Le maire est également amené à représenter sa municipalité à l'extérieur. Les élus, qu'ils soient conseillers ou maires, sont souvent sollicités, que ce soit pour l'achat de billets de toutes sortes, pour des brunchs, des soupers, des soirées... Qu'on le veuille ou non, ces sorties occasionnent des dépenses qui ne sont pas remboursées.



*Réjean Bédard,
Maire de Larouche*

Le gouvernement fédéral a décidé, à compter de janvier 2019, de rendre imposable cette allocation qui ne l'était pas auparavant, ce qui aura pour effet de diminuer le revenu net des élus qui, dans le cas des petites municipalités, n'est pas très élevé. J'ai donc proposé au conseil municipal qu'on se vote une augmentation. L'augmentation en question qui a été votée à l'unanimité des membres présents portera désormais mon salaire à 14\$ l'heure, ce qui sera supérieur au salaire minimum pour la première fois depuis que je suis en politique. Dans le passé, la loi établissait le revenu des conseillers au tiers de celui du maire. Bien que ce ne soit plus règlementé, j'ai proposé de maintenir cette proportion dans l'augmentation. Malheureusement, dans les petites municipalités, et Larouche n'y fait pas exception, la rémunération des élus est davantage basée sur la capacité de payer que sur les heures travaillées. Il y a cependant pire que nous et je pense aux nombreux bénévoles qui se dévouent sans compter sur notre territoire et qui font souvent face à des dépenses non remboursées. Je leur lève mon chapeau.

Les informations sur les nouveaux salaires sont disponibles sur notre site internet ainsi que sur un avis public publié dans ces pages.

Caisse Desjardins

Tout comme moi, vous avez été informés du déménagement du guichet automatique à l'intérieur de l'épicerie, sur la route des Fondateurs. Dans un souci de restituer le bâtiment à la communauté, la Caisse de Jonquière à laquelle nous sommes rattachés, a refusé de mettre le bâtiment en vente pour le céder gratuitement à la municipalité. Le Conseil municipal a donc décidé de s'en porter acquéreur et de l'offrir comme local à des conditions avantageuses à toute personne ou entreprise qui désire présenter un projet. Les balises et délais pour présenter un tel projet sont définis dans le présent journal. Le Conseil municipal se réserve le droit de l'adjudiquer au projet qu'il juge le plus prometteur et présentant le plus d'intérêt pour les citoyens.

Je ne vous cacherais pas non plus que le terrain présente un certain intérêt pour y descendre éventuellement la rue Gagné afin d'éviter l'actuel détour devant le CPE et le Domaine de la Montagne advenant que la circulation y augmente de façon significative. Ce projet n'est cependant pas une priorité ni dans nos plans à court terme. C'est pourquoi nous sommes en recherche de vocation pour cet immeuble.

Travaux rue Gauthier

Les travaux sur la rue Gauthier sont finalement terminés. Ils auront occasionné des désagréments à plusieurs résidents, principalement ceux dont la résidence est contiguë. Il s'agissait d'un mal nécessaire qui règlera un problème épineux de ruissellement par l'ajout d'un pluvial et d'un réservoir de rétention en face de l'église. Ce problème de ruissellement compliquait la vie de citoyens depuis de nombreuses années. Merci de votre patience. Ces travaux nous auront permis de prendre conscience de ce que vivent à l'année longue les résidents de Montréal.

Séances du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 3 décembre, dès 19h30. Bienvenue à tous!



VOUS AVEZ UNE IDÉE D'ENTREPRISE? VOTRE ORGANISME EST À LA RECHERCHE D'UN LOCAL À CONDITIONS AVANTAGEUSES?

**La municipalité de Larouche acquerra bientôt
de la Caisse Desjardins de Jonquière l'édifice qu'elle occupait au 625 rue Gauthier.**

**Nous vous invitons à nous transmettre votre projet
pour l'occupation de cette bâtisse.**

Si vous êtes intéressés, transmettez-nous par écrit votre projet,
accompagné de votre curriculum vitae.

Notez que les projets à incidence régionale auront priorité.

Un comité formé pour l'occasion aura à déterminer quel projet est le plus intéressant
et novateur pour les citoyens de Larouche et de la région.

Renseignements additionnels: Martin Gagné, directeur général, 418 695-2201, poste 3601.

Les documents doivent nous parvenir **au plus tard le 15 janvier 2019**,
dans une **enveloppe cachetée** portant la mention

«Projet 625»

610 rue Lévesque, bureau 205
Larouche G0W 1Z0,

ou par courriel à dg@villedelarouche.qc.ca (inscrire comme objet «Projet 625»).

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que la municipalité de Larouche a adopté, à sa séance régulière du 5 novembre 2018, la résolution adoptant le calendrier des réunions pour 2019.

ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2019

Résolution CM2018-248

ATTENDU QUE, selon l'article 148 du Code municipal, le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE ledit article prévoit au moins une réunion par mois;

DEVANT CES MOTIFS, sur proposition de madame la conseillère Danie Ouellet, appuyée de monsieur le conseiller Denis Lalonde, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que les séances régulières du conseil pour l'année 2019 se tiendront à 19h30 les jours de calendrier suivants:

JANVIER Lundi 14	FÉVRIER Lundi 4	MARS Lundi 4	AVRIL Lundi 1 ^{er}
MAI Lundi 6	JUIN Lundi 3	JUILLET Lundi 8	AOÛT Lundi 5
SEPTEMBRE Lundi 9	OCTOBRE Lundi 7	NOVEMBRE Lundi 4	DÉCEMBRE Lundi 2

DONNÉ À LAROUCHE, ce 8^e jour de novembre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

AVIS DE MOTION

AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT 2014-327 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Monsieur le conseiller Fernand Harvey donne avis qu'il présentera, lors d'une réunion subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement ayant pour but d'amender le règlement 2014-327 concernant la rémunération des élus afin de porter la rémunération de monsieur le maire à 16 000\$ et 8 000\$ en allocation de dépenses, et la rémunération des conseillers à 5 334\$ et 2 666\$ en allocation de dépenses.

DONNÉ ET PUBLIÉ À LAROUCHE, le 30 octobre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

AVIS DE MOTION

ABROGATION DES RÈGLEMENTS IMPOSANT DES COTISATIONS AUX ASSOCIATIONS DE VILLÉGIATURE SUIVANTS : 2007-272 (LAC DU CAMP GAUCHE); 2007-373 (LAC DÉCHÈNE); 2007-374 (LAC SAMSON); 2012-314 (CHEMIN GIRARD); 2014-322 (LAC DU CAMP DROIT); 2014-323 (BAIE CASCOUIA GAUCHE); 2017-377 (LAC HIPPOLYTE); 2017-378 (LAC DÉRY)

Monsieur le conseiller Denis Lalonde donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement ayant pour but d'abroger à toutes fins que de droit les règlements imposant des cotisations aux associations de villégiature suivants : 2007-272 (Lac du Camp gauche); 2007-373 (Lac Déchène); 2007-374 (Lac Samson); 2012-314 (Chemin Girard); 2014-322 (Lac du Camp droit); 2014-323 (Baie Cascouia gauche); 2017-377 (Lac Hippolyte); 2017-378 (Lac Déry).

DONNÉ ET PUBLIÉ À LAROUCHE, le 30 octobre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

À une séance régulière d'ajournement tenue le lundi 22 octobre 2018, monsieur le conseiller Denis Lalonde donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente de ce conseil, un projet de règlement sur la gestion contractuelle.

Ce règlement prévoira notamment:

- 1°des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- 2°des mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying et du Code de déontologie des lobbyistes;
- 3°des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- 4°des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts;
- 5° des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte;
- 6°des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- 7°à l'égard des contrats qui comportent une dépense inférieure à 100 000\$ et qui peuvent être passés de gré à gré, des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants.

DONNÉ ET PUBLIÉ À LAROUCHE, le 30 octobre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance régulière, tenue le 5 novembre 2018, le règlement no 2018-386 intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal et abrogeant le règlement 2014-327 ».

Ce règlement fixe une nouvelle rémunération du maire et des conseillers.

L'article 3 se lit comme suit :

ARTICLE 3

Une rémunération annuelle de 16 000\$ est versée au maire.

Une rémunération annuelle de 5 334\$ est versée aux conseillers.

L'article 5 se lit comme suit :

ARTICLE 5

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), le conseil verse à chacun des membres du conseil une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération.

Cette allocation de dépenses ne peut excéder le montant maximum indiqué dans la loi.

L'article 6 se lit comme suit :

ARTICLE 6

Les rémunérations seront haussées de 2% pour chaque exercice financier à compter de celui qui commence après l'entrée en vigueur du présent règlement.

Le présent règlement entre en vigueur le 1er janvier 2019.

CONSULTATION DU RÈGLEMENT COMPLET

Le règlement complet peut être consulté au secrétariat municipal, au 610 rue Lévesque, bureau 205, aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et du lundi au jeudi de 13h à 16h45.

Avis de motion :	22 octobre 2018
Présentation du projet de règlement :	22 octobre 2018
Adoption à la séance ordinaire du conseil :	5 novembre 2018
Avis public :	7 novembre 2018
Entrée en vigueur :	1 ^{er} janvier 2019

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de novembre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, **QUE** lors d'une réunion ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 novembre 2018, les avis de motion suivants ont été déposés :

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME

Monsieur le conseiller Pascal Tremblay donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à l'adoption du règlement de la MRC du Fjord-du-Saguenay 16-355 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2015-341

Madame la conseillère Danie Ouellet donne avis qu'elle présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à l'adoption du règlement 16-355 de la MRC du Fjord-du-Saguenay modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET AUTRES COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS POUR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2019 ET ABROGEANT À TOUTES FINS QUE DE DROIT LE RÈGLEMENT 2017-376

Monsieur le conseiller Fernand Harvey donne avis qu'il présentera, à une séance du conseil de cette municipalité, un règlement décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations et tarifications pour le budget de l'année 2019 et abrogeant à toutes fins que de droit le règlement 2017-376.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT D'UNE TAXE SPÉCIALE DE 200\$ POUR LE SECTEUR DE LA RUE DES TREMBLES

Monsieur le conseiller Pascal Tremblay donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement décrétant l'imposition et le prélèvement d'une taxe spéciale dans le secteur des rues Fortin et des Trembles.

AVIS DE MOTION : AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX 2018-381

Monsieur le conseiller Fernand Harvey donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement amendant le règlement 2018-381, intitulé «Règlement sur les animaux».

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de novembre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance régulière, tenue le 5 novembre 2018, la résolution CM2018-245 intitulée « Politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires ».

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES, ALCOOL, MÉDICAMENTS ET AUTRES SUBSTANCES SIMILAIRES Résolution CM2018-245**La politique a pour but de :**

- Prévenir les risques associés à la consommation de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires;
- Assurer la sécurité des employés, des citoyens et du public en général;
- Préciser les rôles et responsabilités des divers intervenants;
- Protéger l'image de la municipalité de Larouche.

Champ d'application :

La politique s'applique à tous les employés, incluant les cadres et la direction générale. Elle doit être respectée dans tout local, lieu ou terrain appartenant à l'employeur, ou loué ou utilisé par lui ou ses organismes affiliés, et dans tout local, lieu ou terrain où s'exercent des activités au nom de l'employeur; La politique s'applique aussi lors de l'utilisation de tout véhicule, matériel roulant ou autre machinerie et outillage appartenant à l'employeur, ou loué ou utilisé par lui et ses organismes affiliés; La politique s'applique à la consommation de drogues, alcool et médicaments qui peuvent affecter le rendement, le jugement ou les capacités intellectuelles ou physiques d'un employé (ci-après: «facultés affaiblies»).

CONSULTATION DE LA POLITIQUE COMPLÈTE

La politique complète peut être consultée au secrétariat municipal, au 610 rue Lévesque, bureau 205, aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et du lundi au jeudi de 13h à 16h45.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de novembre 2018.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

1 mois : 35\$
2 mois et plus : 25\$/mois

* Dépôt de 20\$ pour la puce d'accès.
* Les taxes sont incluses dans le prix.



Pour information et inscription

Maxime Larouche
418 695-2201, poste 3605
mlarouche@villedelarouche.qc.ca

Services inclus avec l'abonnement:

- ◆ Utilisation des équipements 24h / 24 - 7j / 7 ;
- ◆ Accès aux douches et vestiaires ;
- ◆ Présence du kinésiologue 3 heures / semaine ;
- ◆ Rencontre initiale et plan d'entraînement 1 fois / an.





SÉCURITÉ INCENDIE

Urgence – 9-1-1 - Urgence - 9-1-1 - Urgence - 9-1-1

**Un petit rappel
fumée apparente - odeur de fumée - feu apparent
Un seul numéro
9 – 1 – 1**

Il ne sert à rien d'appeler directement un pompier que vous connaissez. Celui-ci n'a pas d'accès direct à la centrale et ne peut pas appeler personne, c'est donc une perte de temps directe et en cas d'urgence, le temps compte énormément!

AVIS IMPORTANT



Votre propriété est reliée à une centrale d'alarme?

La centrale 9-1-1 desservant notre territoire ayant été changée (Alma plutôt que Jonquière), nous vous invitons à communiquer avec votre fournisseur afin de vous assurer que la répartition des appels est effectuée à la bonne centrale 9-1-1.

Voici le numéro à faire inscrire à votre dossier:
418 669-5060 (centrale 9-1-1 d'Alma)



**24 et 25
novembre
2018**

**Hôtel de ville
610, Lévesque**



Le Marché de Noël de Larouche

Le Marché de Noël est une exposition-cadeau qui met en relief le talent et la passion des gens de chez nous. Depuis 2004, cette exposition consacrée au travail des artisans de Larouche et des environs présente une panoplie de médiums différents : peinture, sculpture, tissage, tricot, broderie, bijoux, confection de savon au lait de chèvre, vitrail et même de l'art culinaire. La période des Fêtes approchant à grands pas, les visiteurs pourront voir l'exposition « Le Salon des artisans » qui propose une vaste sélection d'objets décoratifs et utilitaires créés par plus d'une vingtaine d'artisans.

C'est donc plus qu'une exposition-cadeau, mais également une occasion particulière d'échanger avec les créateurs d'ici dans une ambiance festive. Un salon des métiers d'art rural.

Venez nombreux visiter les gens d'ici et faites plaisir aux vôtres pour Noël.

Les exposants

Création Jade Peinture sur bois, poupée, tricot.	La Dame aux trèfles Pendentifs, épinglettes de trèfles, bouteilles souvenir de minéraux, trèfles à coller.
Jessica Vermette Artisanat textile.	Confection Imagine Sacs à main, sacs à couche, sacs à dos.
Denise Villeneuve Casse-noisettes, tapis pour chien et chat.	La Marmaille aux lavables Produits écoresponsables, confections québécoises, divers articles maternité.
Les Perles d'Émy-Rose Colliers, bracelets, boucles d'oreilles en cristal de swarovski et perles de soie.	Louise Lavoie (Épicure) Produits visant une saine alimentation.
Natureve Produits aromatiques : baumes, huiles de massage, sérum pour soins du visage.	Cercle des Fermières Art textile, tricot, tissage, couture.
Les idées de Rox Produits en tissus à fonction zéro déchet, accessoires à cheveux pour enfant, accessoires de cuisine en tissus, tabliers, serviettes à main et serviettes à cheveux.	Chantale Masse Cartes pour toutes occasions.
Christiane Ratthé Décorations de Noël: boules, peintures, etc.	Passion TUPPERWARE Anne-Marie Côté Boulangerie, produits Tupperware.
Vanille et Cacao Cupcakes, cake pops, choux à la crème, caramel maison, démo de bûches et gâteaux de Noël.	Les Plaisirs de Rosalie Sels de bain, crèmes, huiles essentielles, chocolats, beignes.
Karine Tremblay (Arbonne) Produits de santé, beauté et bien-être pour tous... de la poussette à la marchette.	Joanie Bouchard Peinture sur toile et bois.
Miel Doré Produits de la ruche et décoration de Noël.	Rachel Dion Articles de fourrures et de couture (mitaines, boules).
Monique Imbeau Serviettes et bavettes pour bébé, cartes, pochons à bijoux.	Kim Plourde (Scentsy) Produits parfumés.
Art et Pierres Bijoux avec pierres naturelles, pendentifs, chaînes en acier inoxydable, etc.	Bijoux Le Trio Bijoux et savons.
Hélène Tremblay Bijoux et bracelets de cuir.	Caramello7 7 saveurs de caramel artisanal, individuel ou emballé.

Programmation

Samedi 24 novembre

- 9h à 16h **Salon des artisans**
Quiz Harry Potter
Par la Bibliothèque Lucette-Douillard
- 10h30 Spectacle familial gratuit
À la recherche du lutin joueur de tours
Par La Route des Légendes



- 11h30 **Maquillage et bricolage**
Par Marie-Christine et Catherine



- 12h **La Soupe à Madame Doris**
Servie avec pain, fromage, dessert et breuvage au coût de 4\$.
- 13h30 **Visite du Père Noël**
Pour les jeunes de 10 ans et moins.
- 16h Fin des activités

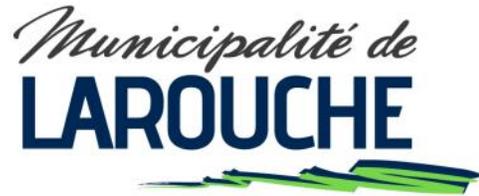
Dimanche 25 novembre

- 8h30 à **Brunch de la Guignolée**
11h30 *Par les Chevaliers de Colomb*
Coût : 10\$/adulte
5\$/enfant (moins de 10 ans)
Inf.: Claude Desbiens 418 695-3284
- 9h à 16h **Salon des artisans**
- 11h **Prestation de la Chorale de Larouche**
- 15h **Tirage des prix de participation**
- 16h Fin des activités

**Service de cantine par la Maison des jeunes pendant toute la fin de semaine.*



Merci à nos commanditaires...



... et à nos partenaires

Bibliothèque Lucette-Douillard
Cercle de Fermières de Larouche
Chevaliers de Colomb - Conseil 9577
Club Optimiste de Larouche
Commission des loisirs de Larouche
Groupe Repère
Équipe d'Animation locale
Maison des jeunes de Larouche
1^{er} Groupe Scouts de Larouche

Membres du comité organisateur

Martine Fradet, Doris Tremblay, France Bouchard, Mélissa Laurin,
Pascal Tremblay, Sylvain Gagnon et Maxime Larouche.



Halloween

Le 31 octobre, pour une 4^e année, le Club Optimiste donnait des berlingots de lait au chocolat à tous les petits courageux qui osaient venir au Salon de la rue Richer. Nous voulons remercier le laitier, Régis Lemay, qui collabore avec le Club Optimiste depuis quelques années afin d'offrir ces berlingots aux petits amis costumés le soir de l'Halloween.

Arrivée du Père-Noël

Ho! Ho! Ho! Je suis heureux de vous annoncer que mes lutins préparent, en ce moment dans mon atelier du Pôle Nord, les jouets de tous les enfants qui ont été sages. Ils sont très occupés en ce moment. Mes amis les lutins ne peuvent donc pas venir à votre rencontre mais mon amie, la Fée des étoiles Blou, y sera. C'est toujours un plaisir de recevoir l'invitation du Club Optimiste de Larouche, afin de pouvoir venir vous voir.

Dis à papa ou maman de bien noter l'heure de mon arrivée car je me fais vieux et je dors maintenant plus longtemps le matin!

Dis-lui également qu'il ou elle doit t'inscrire avant le vendredi 23 novembre
(www.villedelarouche.qc.ca)



*Nous avons hâte
de rencontrer nos
amis de 0 à 10 ans,
à l'Hôtel de ville
de Larouche.*

*Le samedi 24 novembre
dès 13h30*

*À bientôt!
Le Père Noël*



Chevaliers de Colomb

Dimanche, 25 novembre

8h30 à 11h30

Brunch

de la Guignolée
des Chevaliers de Colomb



Salle multifonctionnelle
de l'Hôtel de ville de Larouche
(610, rue Lévesque)

Adulte 10\$ Enfant (moins de 10 ans) 5\$

Claude Desbiens 418 695-3284

BIENVENUE À TOUS!



La Guignolée dans les rues

Nous recueillerons vos dons le jeudi 29 novembre, de 6h à 9h.

Collecte de denrées non périssables et d'argent

Le 2 décembre, les Chevaliers frapperont à vos portes afin de recueillir des denrées non-périssables et/ou vos dons en argent.



STATIONNEMENT DANS LES RUES

Afin de faciliter le déneigement, le stationnement dans les rues pendant la période hivernale est **PROHIBÉ** entre minuit et 7h.

Tout véhicule contrevenant sera remorqué aux frais du propriétaire et une amende sera émise.

Merci de votre collaboration

Inscription pour recevoir un panier de Noël

La période des inscriptions pour recevoir un panier de Noël se tiendra jusqu'au 3 décembre.

Réjean Bédard
Lynda Simard

Contactez
418 695-2201, poste 3611
418 695-2201, poste 3600

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La vaccination contre la grippe se déroulera en novembre sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour la municipalité de Larouche, la vaccination a lieu :

**Le jeudi 29 novembre,
à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville
(610, rue Lévesque).**

Prise de rendez-vous (dès le 22 octobre)

Vous devez prendre rendez-vous par Internet au www.clicsante.ca
ou par téléphone au 1-833-814-7459.

Clientèles visées par la vaccination gratuite

Le vaccin contre la grippe offre gratuitement la vaccination aux personnes qui ont le plus de risques de présenter de graves complications de la grippe, soit :

- les personnes de 6 mois et plus atteintes de certaines maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse;
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

Pour en savoir plus

Pour connaître les lieux et les horaires de vaccination :
<http://bit.ly/2OxMNQ9>.



Concierge recherché

Recherche concierge à temps partiel
pour l'entretien intérieur et extérieur
Marie-Paule Lavoie 418 542-0476

Remplaçant recherché

Pour remplacement du facteur de Larouche.
Doit avoir un casier judiciaire vierge ainsi qu'un
véhicule fiable.
Jean Vaillancourt 418 719-0471



**TOUS LES
VENDREDIS
À
LAROUCHE**

**Une ressource de garde
temporaire, ponctuelle,
abordable et accessible.**

Pour information,
contactez Aide-Parents Plus
au 418 547-4792

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Dans le cadre des **Journées de la Culture**, la Bibliothèque Lucette-Douillard avait convié la communauté à un pique-nique littéraire... 47 personnes ont participé à l'évènement. Nous aimerions remercier *Claude Lamarche, Francine Fortin et Dianne Simard, Doris Tremblay, Juliana Gagnon, Mario Fradet, Michel Corneau et Robert Leblond* qui ont accepté de lire des extraits d'auteurs d'ici et d'ailleurs. Nous avons eu le grand plaisir de recevoir *Mme Louise Portal* et son mari *Jacques Hébert*. Une rencontre intime avec cette auteure-chanteuse-comédienne-conférencière d'une générosité incroyable... un succès!



COLLECTION LOCALE

Dans les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio du Saguenay—Lac-St-Jean, les ressources imprimées et numériques se déclinent en collection locale et en collection déposée.

Selon les statistiques de 2017-2018, notre bibliothèque possède 3 377 titres dans sa collection locale et 3 204 titres dans la collection déposée par le Réseau, pour un total de 6 581 titres. Un pourcentage de 4,69 livres per capita. La moyenne régionale pour les bibliothèques de 1001 à 2000 habitants est de 4,89. À chaque année, nous ajoutons plus d'une centaine de titres à notre collection locale. Par contre, nous devons **élaguer** d'autres titres afin de maintenir une collection utile, crédible et digne d'intérêts tout en utilisant efficacement l'espace.

Nous vous rappelons que la bibliothèque publique n'est pas un service d'archives. Plusieurs critères doivent être respectés lors de l'élagage : année de publication, présence de violence, information périmée du contenu, vieillissement de la présentation matérielle, taux de circulation, etc.

Nous sommes présentement à élaguer des **documentaires** de notre collection locale. Vous trouverez les livres retranchés dans la section des **LIVRES À VENDRE À 1\$** à la bibliothèque. Au mois de mai, les livres non-vendus seront dirigés à la Biblio-vente annuelle de l'Association des bibliothèques publiques du Saguenay—Lac-St-Jean.

Comité : *Robert Leblond, Martine Fradet, Doris Fortin, Mona Gagné, France Bouchard, Gabrielle Voisine, Juliana Gagnon, Michel Corneau, Johanne Bergeron et Sylvie Voisine.*

Mardi de 18h30 à 20h30

610-214 rue Lévesque

Mercredi de 14h à 20h30

418 695-2201 poste 3609

Merci de visiter, aimer et partager notre page Facebook : **Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche**



L'isolement des aînés : et si ça nous concernait tous?

Le Noël de M. Côté



Saviez-vous que... Selon Statistique Canada en 2009-2010, 19 % des personnes interrogées et âgées de 65 ans et plus disent manquer de compagnie et avoir le sentiment d'être délaissées ou isolées ? (Statistique Canada, 2010).

Le temps des Fêtes est une période qui peut être particulièrement difficile pour les aînés isolés, même si les personnes isolées le sont pendant toute l'année...

Et si cette année, pendant le temps des Fêtes, on essayait chacun et chacune de mettre un peu de chaleur humaine dans la vie d'un aîné isolé? Une petite attention, un appel téléphonique, une carte de souhait, une invitation à venir passer le réveillon à la maison... toutes les petites actions peuvent faire une différence.

Le Regroupement des Éclaireurs pour Aînés vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

Carolane Bouchard, Chargée de projet
projetrea1@outlook.com
418 812-4889



MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes de Larouche... Pour les jeunes de 11 à 17 ans
Lundi, mercredi et vendredi 18h à 21h

Recyclage des contenants consignés d'aluminium et de plastique

Afin de financer ses activités, la MDJ procède de façon continue au recyclage des canettes et des bouteilles de plastique. Vous pouvez rapporter vos contenants au local de la MDJ pendant les heures d'ouverture.



Campagne de financement 2019
Au profit de la Maison des jeunes de Larouche

POOL SUPER BOWL

3 février 2019
Prix : 300\$ en argent

Coût : 5\$

Le tableau des pointages sera publié le jour du match @villedeLarouche.qc.ca
Information: 418 695-2201, poste 3605

Hockey pour tous

*Les mardis de 18h30 à 19h30
15 janvier au 5 mars 2019
Patinoire de Larouche*

Pour les jeunes de 7 à 13 ans

Condition : ne pas être inscrit au hockey mineur;
Équipement requis: patins, bâton et casque avec visière.

Le coût d'inscription sera ajusté selon nombre d'inscriptions.
Coût maximum : 50\$/jeune
Payable lors de la première rencontre.

Minimum de 10 participants pour démarrer l'activité.

Inscription en ligne avant le 7 janvier à
www.villedelarouche.qc.ca

Informations : Maxime Larouche, 418 695-2201, 3605.



CERCLE DE FERMIERÈRES

Bienvenue aux intéressées par l'artisanat...

Nos activités liées à l'artisanat se déroulent dans un climat d'entraide et d'amitié. Nos réunions mensuelles se tiennent le premier mercredi du mois, de 12h30 à 15h. Pour plus d'informations, communiquer avec France Bouchard au 418 542-0912.

Brunch

Nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont participé à notre brunch du 21 octobre dernier.

Merci à nos GÉNÉREUX commanditaires, grâce à votre collaboration nous pourrions poursuivre nos activités artisanales et culturelles.

Lors de ce brunch, nous avons amassé la somme de 113\$ pour les TRAVAILLEURS DE RUE.



France Bouchard remet le chèque à M. Gilles Gaudreau représentant du Travail de rue, Patro de Jonquière.

Nous avons procédé aux tirages de nos prix d'artisanat, voici les gagnants :

Le coffre

Marie-Laurence Corneau,
St-Félicien

La nappe tissée

Nicole Gilbert, St-Hilarion

Les serviettes à vaisselle

Gilles Thivierge, Larouche

Le jeté

Diane Morissette



Qu'est-ce que le travail de rue?

C'est un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes. Cet hiver, les travailleuses de rue continueront d'effectuer une présence régulière à Larouche et d'y créer des liens de confiance avec les gens. Pour s'identifier, les travailleuses de rue portent un sac à dos orange et circulent dans la municipalité avec un véhicule clairement identifié au travail de rue du Patro de Jonquière.



Plusieurs fois par mois, une présence est assurée dans plusieurs endroits de Larouche et plusieurs services confidentiels sont offerts, peu importe la problématique vécue, que ça aille bien ou non. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, un dépannage alimentaire en situation de dernier recours ou tout simplement pour parler un peu, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.

N'hésitez pas à les contacter en personne ou par téléphone (appels ou textos)!

Jennie : 418 944-1290

Sabrina : 418 944-1819



AVIS — Dénéigement et végétaux — AVIS



Afin d'éviter que du **sable** et du **calcium** s'accumulent aux endroits où nous avons fait des plantations de **végétaux comestibles**, nous procéderons à l'installation de **clôtures de sécurité orange** aux abords des sites plus sensibles.

Nous remercions les entrepreneurs en déneigement et la population en général qui ont été vigilants et qui n'ont pas soufflé ou poussé de neige au delà de ces clôtures l'hiver dernier.

Merci de votre précieuse collaboration!



Des panneaux de signalisation, semblables à celui-ci, sont disparus lors des travaux sur la rue Gauthier.

Saviez-vous que chaque panneau se détaille 150\$?

Vous savez où ils se trouvent?

Toute personne ayant des informations sur ces vols peut communiquer, de façon confidentielle, avec la municipalité au 418 695-2201, poste 3601 ou administration@villedeLARouche.qc.ca

LE BASEBALL POCHE

Un jeu amusant et plein de défi, une variété de jeu de poches avec des règles s'apparentant au baseball.

Les joueurs de baseball poche vous invitent à vous joindre à eux au Domaine de la montagne. Dès le 16 janvier 2019.

Pour plus d'informations, communiquer avec Andrée Lapointe 418 213-5323





Gardiennage

Mon nom est Maxime Lapointe. Je suis une fille qui adore les enfants. J'ai mon cours de Gardiens avertis et j'ai de l'expérience. Surtout n'hésitez pas à m'appeler. 418 547-1240 (lac du Camp)

Je m'appelle Joanie Simard et j'offre mes services pour garder. Je suis une personne fiable. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-6080

Je m'appelle Jaimie Thivierge, j'ai mon certificat de Gardiens avertis. J'ai de l'expérience car j'ai deux sœurs et un frère plus jeunes. 418 695-5016

Mon nom est Charlie! J'offre mes services de gardienne. J'habite le secteur de la baie Cascouia J'ai mon cours de Gardiens avertis! 418 695-0636

Je m'appelle Lory Savard, j'offre mes services de gardienne. Je suis une fille dynamique, j'adore les enfants. En votre absence vos enfants s'amuseront et seront en sécurité. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-4481

Travaux au chalet des loisirs

Des travaux de rénovation sont présentement en cours au Chalet des loisirs afin d'améliorer la qualité des installations. Nous procédons au réaménagement de la cuisine et des salles de bain, au remplacement du recouvrement de la couverture, des portes et des fenêtres ainsi qu'à la mise à jour des installations électriques et mécaniques. Les travaux devraient être complétés pour la période des Fêtes. Veuillez noter qu'un léger retard doit être envisagé pour la date d'ouverture de la patinoire. Merci de votre compréhension.



Maison à vendre Sous le prix de l'évaluation municipale

Maison 2 étages au bord de l'eau
En bonne condition
579 des Noyers
418 547-0259 pour rendez-vous



Domaine de la Montagne

Logement de qualité, environnement sécuritaire
Accessible aux personnes à faible revenu
Personne autonome, 65 ans et plus
3 1/2, chauffé, éclairé
Libre immédiatement
Marie-Paule Lavoie
418 487-2955 (jour) 418 542-0476 (soir)



O.M.H. Logement à louer

Logements de qualité dont les coûts, les conditions et l'environnement tiennent compte de la réalité socio-économique des ménages à faibles revenus.
418 543-0061



Collectes des matières recyclables et des ordures



29 novembre

Ordures

30 novembre

Recyclage

13 décembre

Ordures

14 décembre

Recyclage

27 décembre

Ordures

28 décembre

Recyclage

**Déposez vos bacs à la rue
le soir de la veille de la collecte.**

**Votre bac roulant a été endommagé
par le camion de collecte?**

Communiquez avec Denis Chouinard
au 418 695-2201, poste 3602.